

**MONTRÉAL**

Place Victoria, 43<sup>e</sup> étage  
800, Square Victoria, C.P. 303  
Montréal H4Z 1H1  
Téléphone 514 866-6743  
Télécopieur 514 866-8854

**JOLIETTE**

1075, boul. Firestone  
Bureau 3100, Joliette J6E 6X6  
Ligne Mtl 514 990-4485  
Téléphone 450 759-8800  
Télécopieur 450 759-8878

**LAVAL**

3055, boul. Saint-Martin Ouest  
Bureau 610, Laval H7T 0J3  
Ligne Mtl 514 990-8884  
Téléphone 450 686-8683  
Télécopieur 450 686-8693

**LONGUEUIL**

1372, avenue Victoria  
Longueuil J4V 1L9  
Téléphone 450 672-4681  
Télécopieur 450 465-3700

**SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU**

202, rue Richelieu, bureau 205  
Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6X8  
Téléphone 450 358-5737  
Télécopieur 450 358-5748

**SAINT-JÉRÔME**

490, rue Lavolette  
Saint-Jérôme J7Y 2T9  
Téléphone 450 431-0705  
Télécopieur 450 431-1247

**SHERBROOKE**

20, rue Bryant  
Sherbrooke (Québec) J1J 3E4  
Téléphone 819 481-0324  
Télécopieur 819 481-0337

Laval, le 7 octobre 2021

**Par courriel et par dépôt électronique**

Me Véronique Dubois, secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE DU QUÉBEC**

800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4167-2021 – Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour les années 2021 et 2022**

**N.D. : 101 446**

Chère consoeur,

La présente fait suite aux lettres du 4 et 6 octobre 2021 du Transporteur dans le présent dossier et à la correspondance du 5 octobre 2021 de la Régie donnant aux intervenants la possibilité de communiquer leurs commentaires.

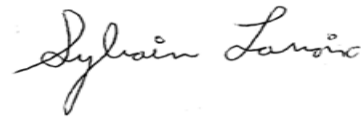
Dans sa lettre du 4 octobre 2021, le Transporteur demande de reporter l'étude du sujet *CÉR – dépenses en capital* lors du dossier tarifaire 2023.

La Régie ayant demandé dans sa décision D-2020-041 (par. 403) qu'une preuve soit produite par le Transporteur dans le présent dossier sur les impacts de la création d'un tel CRÉ et ladite Régie ayant jugé pertinente dans sa décision D-2021-123 (par. 87) les interventions sur ce sujet dans le présent dossier, nous voyons mal comment le Transporteur peut à ce stade demander un report de l'étude de ce sujet pour 2023. Par conséquent, si le Transporteur juge approprié de produire une preuve d'expert sur cette question, cela doit se faire dans le présent dossier.

Nous profitons de l'occasion afin de faire un suivi de notre correspondance du 4 octobre 2021 (C-AQCIE-CIFQ-0032) et confirmons que les analystes de l'AQCIE-CIFQ, après avoir pris connaissance des pièces B-0013, B-0019 et B-0039, n'auront pas besoin d'ajouter des questions à leur demande de renseignements n° 1 (C-AQCIE-CIFQ-0033). Quant aux experts

du *Pacific Economics Group Research LLC*, nous confirmons que ceux-ci sont actuellement à compléter leur demande de renseignements suite à la réception des pièces B-0013 et B-0019.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations distinguées.



Me Sylvain Lanoix

✉ [Slanoix@duntonrainville.com](mailto:Slanoix@duntonrainville.com)

c.c. Mark Newton Lowry, PEG  
Jocelyn B. Allard, AQCIE  
Louis Germain, CIFQ  
Pierre Paquin, analyste  
Me Yves Fréchette, HQT